



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Mobilité  
et des Travaux publics

Administration des ponts et chaussées

# CERTIFICATION DES GRANULATS ET SABLES

Instruction

ministérielle

N° 110067/009969



## Granulats certifiés

Calcaire 0/4 lavé (EN 12620)

Calcaire 2/8 lavé (EN 12620)

Calcaire 8/22 lavé (EN 12620)

2020

N°20

Période de validité : jusqu'au 1er juin 2021

Bertrange, le 1er juin 2020

Le Chargé d'études dirigeant  
Chef du Laboratoire,

Holcim Granulats Belgique SA

Avenue Jean Monnet

B-1400 Nilvelles

Site: Leffe (B)

